

SQLI
Société anonyme
Au capital de 3.691.180 Euros
Siège social : 166, rue Jules Guesde
92300 Levallois Perret
RCS Nanterre 353 861 909
SIRET : 353 861 909 00391

RAPPORT DE GESTION 2020

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mesdames, Messieurs et chers actionnaires,

Nous vous avons convoqués, conformément à la loi et aux statuts pour :

- Vous exposer l'activité de SQLI et du groupe SQLI au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020, les résultats de cette activité et les perspectives d'avenir,
- Soumettre à votre approbation les comptes annuels et consolidés de cet exercice et l'affectation du résultat qui ressort des comptes annuels.

Nous vous précisons à cet effet que les comptes qui vous sont présentés ont été établis en suivant les mêmes méthodes que lors de l'exercice précédent, dans le respect des dispositions du plan comptable, et en observant les principes de prudence et de sincérité.

Le présent rapport comporte notamment, en Annexe B, la déclaration de performance extra-financière (DPE), telle que désormais prévue à l'article L.225-102-1 du Code de commerce.

Ce rapport expose également les principales caractéristiques des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par SQLI et le groupe SQLI relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, en application de l'article L.225-100-1 du Code de Commerce.

Est par ailleurs joint au présent rapport, le rapport sur le gouvernement d'entreprise, tel que visé au dernier alinéa de l'article L.225-37 du Code de commerce.

Vous pourrez par ailleurs prendre connaissance des rapports des Commissaires aux Comptes sur les comptes sociaux et consolidés, de leurs rapports spéciaux et du rapport additionnel du Conseil sur les résolutions qui seront soumises à votre vote.

Sommaire

I. ACTIVITE DU GROUPE SQLI EN 2020	4
a) <i>Présentation de la situation et de l'activité du groupe SQLI en 2020</i>	4
b) <i>Examen des comptes consolidés (bilan et compte de résultat) du Groupe</i>	5
c) <i>Facteurs de risques</i>	9
d) <i>Evènements importants survenus depuis le début de l'exercice 2021</i>	18
e) <i>Evolution prévisible et perspectives d'avenir</i>	19
f) <i>Activités en matière de recherche et de développement</i>	19
II. RAPPORT SUR LA GESTION DE SQLI	22
a) <i>Présentation de la situation et de l'activité de SQLI en 2020</i>	22
b) <i>Examen des comptes sociaux annuels (bilan et compte de résultat) de SQLI</i>	22
c) <i>Proposition d'approbation et d'affectation du résultat de SQLI SA</i>	27
d) <i>Filiales, participations et succursales</i>	28
France	29
Etranger	30
e) <i>Engagements et conventions soumis aux dispositions des articles L.225-38 et suivants du Code de commerce</i>	31
III. INFORMATIONS CONCERNANT LE CAPITAL SOCIAL	31
a) <i>Modifications intervenues dans le capital social au cours de l'exercice 2020</i>	31
b) <i>Transactions des mandataires sociaux, des personnes exerçant des fonctions dirigeantes et des personnes ayant un lien personnel étroit avec eux</i>	32
c) <i>Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du Code de commerce)</i>	32
d) <i>Informations sur les options d'achat et sur les attributions gratuites d'actions</i>	35
IV. PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE ET DE GESTION DES RISQUES MISES EN PLACE	36
1) <i>Objectifs poursuivis par le contrôle interne et la gestion des risques de SQLI</i>	36
2) <i>Présentation de l'organisation du contrôle interne et la gestion des risques mis en place</i>	36
a) <i>Délégations données par le Directeur Général et par le Président et Directeur Général depuis le 22 septembre 2020</i>	38
b) <i>Organisation administrative, en particulier concernant l'élaboration et le traitement de l'information financière et comptable</i>	39
c) <i>Contrôle interne et gestion des risques</i>	40
3) <i>Adéquation et efficacité des procédures de contrôle interne et de gestion des risques</i>	43
V. RACHAT PAR LA SOCIETE DE SES PROPRES ACTIONS	44
a) <i>Tableau de déclaration synthétique des opérations réalisées par SQLI sur ses propres titres au cours de l'exercice 2020</i>	44
b) <i>Tableau de déclaration synthétique des opérations réalisées par SQLI sur ses propres titres au cours de l'exercice 2020, détaillées par objectif</i>	45
1) <i>Animation du marché ou liquidité de l'action SQLI par un prestataire de services d'investissement</i> :	45
2) <i>Achat pour la conservation et la remise ultérieure à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe</i> :.....	45
3) <i>Attribution aux salariés</i> :.....	46
4) <i>Annulation</i> :.....	46
c) <i>Descriptif du programme de rachat d'actions propres soumis par le Conseil d'administration à l'approbation de la prochaine Assemblée Générale mixte</i>	46

VI. ETAT DE LA PARTICIPATION DES SALARIES AU CAPITAL SOCIAL DE LA SOCIETE	47
VII. DECLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIERE	47

I. ACTIVITE DU GROUPE SQLI EN 2020

a) Présentation de la situation et de l'activité du groupe SQLI en 2020

Créé en 1990, SQLI est le partenaire de référence des entreprises dans la transformation digitale de leur parcours client et de tous les services internes impactés par cette évolution. Son positionnement unique au confluent du marketing et de la technologie lui permet de répondre de façon globale aux enjeux de développement des ventes et de notoriété (marketing digital & social, expérience client, commerce connecté, data intelligence...) ainsi qu'aux enjeux de productivité et d'efficacité interne (digitalisation des opérations, entreprise collaborative, mobilité et objets connectés, CRM...).

SQLI SA est cotée sur NYSE Euronext Paris compartiment C (ISIN FR0011289040).

En 2020, SQLI a enregistré un chiffre d'affaires de 214 M€, en baisse de 10% par rapport à 2019. Le groupe a poursuivi sa politique d'acquisitions ciblées à l'international pour renforcer sa présence en Angleterre et au Moyen Orient grâce au groupe REDBOX.

Dans le contexte difficile lié à la crise sanitaire qui s'est transformée globalement en crise économique, le groupe a constaté deux situations très différentes :

- La croissance s'est poursuivie tout au long de l'année pour l'activité internationale « Commerce & Expérience » (+5%), dont le marché des plateformes digitales d'expérience clients et collaborateurs est très porteur, même si cette croissance a été globalement réduite de moitié par rapport à une année normale proche des 10% de croissance organique.
- A l'inverse, l'activité historique du groupe « Digital & Technology » a connu une année en fort retrait (-24%), ses clients importants comme AIRBUS, très impactés, et ses clients bancaires ayant fortement réduit leurs projets.

SQLI a enregistré une baisse de ses effectifs en France, malgré une amélioration du taux de turnover, qui s'est encore accentuée par rapport à 2019, pour s'adapter au niveau d'activité apporté par ses clients. Le groupe a ainsi été en mesure de retrouver un taux d'emploi de ses collaborateurs proche de 80% sur le quatrième trimestre. En parallèle, le groupe a réduit son appel à la sous-traitance sauf sur des compétences rares et non disponibles en interne. La formation des collaborateurs a aussi été encouragée.

Dans ce contexte, le groupe a aussi connu en septembre une évolution de sa gouvernance suite au non-renouvellement du mandat de Directeur Général de M. Didier Fauque. Le Conseil d'administration a décidé de confier à M. Philippe Donche-Gay Président la responsabilité de PDG pour dynamiser l'entreprise et préparer le futur avec le recrutement d'un Directeur Général.

Une organisation internationale unifiée a été mise en place au quatrième trimestre pour accélérer les synergies avec les dernières sociétés acquises. Les projets communs avec les centres de services (France et Maroc) ont poursuivi leur progression en 2020.

Parallèlement et pour optimiser ses ressources, le groupe a mis fin à ses opérations à Singapour (revente des titres de SQLI Singapour à son dirigeant) et en Afrique du Sud (taille critique du centre de services insuffisante).

Dans ce contexte, le résultat opérationnel courant est en baisse de 46% à 7,1 M€ contre 13,2 M€ un an auparavant.

Les deux métiers ont connu des trajectoires très différentes :

- Progression du résultat courant pour « Commerce & Expérience »
- Perte pour « Digital & Technology » liée à la très forte baisse de l'activité.

L'EBITDA baisse quant à lui de 23,8 M€ à 18,6 M€¹ soit -21,6 %.

Les charges courantes sont maîtrisées et enregistrent une baisse significative : prudence dans les recrutements, peu de frais de déplacement et limitation des projets non essentiels.

Les charges non courantes (adaptation de l'activité, résolutions de litiges anciens) sont globalement compensées par les produits non récurrents (re- négociations d'earn out à la baisse, normalisation de la comptabilisation du CIR).

Le résultat opérationnel 2020 s'établit à 7,5 M€ en baisse de 23% (9,7 M€ en 2019).

Après notamment prise en compte du coût de l'endettement financier (2,4 M€) et de la charge d'impôts (4,8 M€), le bénéfice net ressort à +0,2 M€ contre +4,7 M€ en 2019.

SQLI dispose d'un bilan solide avec des capitaux propres de 94,3 M€ et un endettement financier net de 15,7 M€ sans recours au financement par le factor. Pour mémoire, le groupe a contracté un plan garanti d'Etat (PGE) pour sécuriser sa trésorerie au début de la crise sanitaire. La bonne génération de trésorerie liée en particulier à la bonne gestion du poste clients a permis au groupe de stabiliser sa dette nette et de respecter ses covenants bancaires dans de très bonnes conditions.

Au 31 décembre 2020, le capital de SQLI est détenu à hauteur de 28,6% par la société DBAY Advisors suite au rachat en décembre 2019 des participations du fonds Nobel (9,85%) et Amar Family Office (11,98%).

b) Examen des comptes consolidés (bilan et compte de résultat) du Groupe

Le tableau suivant résume les chiffres clés du Groupe :

	31 décembre 2020 En millier d'€	31 décembre 2019 En millier d'€
Chiffre d'affaires	213.668	238.736
Résultat opérationnel courant	7.149	13.209
Résultat opérationnel	7.452	9.704
Résultat net	173	4.674
Capital	3.691	3.691
Capitaux propres	94.330	94.715
Passifs courants et non courants	163.952	170.665
Actifs non courants	138.259	147.865
Total du bilan	258.282	265.380

¹ EBITDA = résultat opérationnel courant (7,1 M€) avant dotation aux amortissements et provisions (11,5 M€).

Au 31 décembre 2020, le périmètre de consolidation du Groupe comprenait SQLI et l'ensemble des sociétés listées dans le tableau ci-dessous. Ce tableau résume la contribution de chacune des sociétés du Groupe au chiffre d'affaires et aux résultats consolidés, après élimination des opérations intra-groupe :

Filiale	(En milliers d'euros)			(En milliers d'euros)		
	2020			2019		
	Chiffre d'affaires	Résultat opérationnel courant	Résultat net	Chiffre d'affaires	Résultat opérationnel courant	Résultat net
SQLI	101.970	-3.985	-7.630	133.857	6.041	-1.307
ABCIAL	0	-1	-1	-	-5	-3
CLEAR VALUE SAS	0	-6	-6	-	-5	-5
GEIE ICE	8.278	-4	-8	12.750	28	25
EOZEN France	0	171	172	-	222	230
ASTON INSTITUT	2.944	936	649	3.021	845	575
WAX INTERACTIVE	0	213	160	-	453	345
WAX INTERACTIVE LILLE	0	-5	3	-	34	16
ECOMMERCE4U	0	-1	-1	-	7	7
INVENTCOMMERCE	0	-3	-3	-	-	-
France	113.192	-2.685	-6.665	149.628	7.620	-117
SQLI Suisse	46.232	3.394	2.898	37.423	2.735	2 199
SQLI Luxembourg	0	-21	-234	-	-8	-13
SQLI Belgium	10.635	959	572	11.335	398	211
SQLI SA (Lux)	681	19	1	931	10	-10
SQLI Maroc	1.595	2.949	1.701	2.128	1.210	203
ICONEWEB MULTIMEDIA Maroc	0	-2	-7	-	-3	5
WAX DESIGN	4.044	619	419	3.114	377	228
SQLI (UK)	985	-400	-397	1.327	-115	-18
SQLI PROPRIETARY (AF)	0	-212	-402	455	-41	-34
Star Republic AB	4.857	-841	-792	6.486	-58	59
Osudio Holding BV.	0	237	28	1	-1.684	54
Softlution Nederland B.V.	-1	13	16	1	110	72
Osudio Nordics ApS	3.570	643	492	1.581	244	188
Osudio Belgium N.V.	181	73	-39	1.724	1	-40
Osudio Nederland B.V.	10.194	347	263	9.951	817	596
Osudio Deutschland GmbH	9.013	9	691	11.910	1.518	1.062
Osudio Spain	82	328	247	89	233	188
CODELUX	763	99	67	652	-102	-106
Osudio Suisse	937	111	94	-	-53	-53
SQLI Spain	123	1.045	779	-	-	-
SQLI Singapore	13	-62	-137	-	-	-
Redbox Digital LTD (UK)	4.494	-428	-374	-	-	-
Paul Lewis Creative Ltd	18	2	2	-	-	-
Redbox Digital ME	2.033	855	854	-	-	-
Redbox Mauritius	27	98	96	-	-	-
Etranger	100.476	9.834	6.838	89.108	5.589	4.791
Total	213.668	7.149	173	238.736	13.209	4.674

Examen des comptes consolidés et résultats :

- Actif

Au 31 décembre 2020, les actifs non courants nets s'élevaient à 138.259 milliers d'Euros contre 147.865 milliers d'Euros pour l'exercice précédent, soit une diminution de 9.606 milliers d'Euros.

Cette diminution s'explique principalement par la baisse de 10 M€ de la valorisation des contrats de locations conformément à IFRS16. Compte tenu des conditions actuelles d'occupation et de prix du marché immobilier, SQLI envisage en effet de quitter les locaux de son siège social à Levallois Perret, avant le terme des 9 ans de son bail. La baisse de la durée d'utilisation projetée a conduit à revoir à la baisse, la valeur du droit d'utilisation attaché à ces locaux (-5,5 M€). Par ailleurs, les dotations aux amortissements sur les contrats immobiliers s'élèvent à 5,9 M€.

Les actifs courants atteignent, au 31 décembre 2020, 120.023 milliers d'Euros contre 117.515 milliers d'Euros au 31 décembre 2019, soit une augmentation de 2.508 milliers d'Euros, expliquée principalement par l'augmentation de la trésorerie de 19.738 milliers d'Euros, en partie compensée par la diminution des créances clients (-6.479 milliers d'Euros) et des créances fiscales (-3.475 milliers d'Euros).

- Passif

Au 31 décembre 2020, les capitaux propres s'élèvent à 94.330 milliers d'Euros contre 94.715 milliers d'Euros au 31 décembre 2019.

Les passifs non courants s'élèvent à 74.266 milliers d'Euros contre 68.441 milliers d'Euros au titre de l'exercice précédent, cette augmentation provenant essentiellement de l'augmentation des emprunts auprès des établissements de crédits à hauteur de 19.446 milliers d'Euros, en partie compensée par la diminution des obligations locatives à moyen terme (-10.463 milliers d'Euros) ainsi que de la diminution des valeurs d'earn out et call restant à régler (-3.974 milliers d'Euros).

La hausse des dettes financières est liée à la souscription en mai 2020 d'un Prêt Garanti par l'Etat (PGE) de 25 M€ auprès d'un pool bancaire (BNP, Banque Palatine, Caisse d'Epargne et Société Générale) renforcé par LCL. Ce prêt a été souscrit au taux de 0,5% et est renouvelable en 2021.

Le groupe a par ailleurs remboursé 4.879 milliers d'Euros en 2020 de sa dette financière souscrite auprès des établissements de crédit.

La baisse de la valeur du droit d'utilisation attaché aux locaux de Levallois Perret (-5,5 M€) a eu pour effet de diminuer la dette locative pour le même montant.

Les passifs courants sont en diminution de -12.538 milliers d'Euros puisqu'ils s'élèvent à 89.686 milliers d'Euros contre 102.224 milliers d'Euros en 2019, étant précisé que la

diminution est principalement expliquée par la baisse des dettes fournisseurs (-7.347 milliers d'Euros), des dettes envers le factor (-4.729 milliers d'Euros) et des dettes envers l'Etat (hors impôt sur les sociétés, -4.282 milliers d'Euros).

Présentation et analyse du résultat :

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020, le chiffre d'affaires s'est élevé à 213.7 M€ contre 238.7 M€ pour l'exercice précédent. A périmètre constant, le chiffre d'affaires s'élève à 207 M€ et est en baisse de 13,3%.

Le résultat opérationnel courant pour l'exercice 2020 ressort à 7,1 M€ contre 13,2 M€ l'exercice précédent.

Les principaux éléments expliquant cette baisse sont :

- La forte baisse de l'activité en France qui a beaucoup impacté les clients en particulier dans le secteur aéronautique pas complètement compensée par la bonne résistance à l'international ;
- Une bonne maîtrise des dépenses et l'obtention de compensation de chômage partiel.

Le résultat opérationnel pour l'exercice 2020 ressort à 7.5 M€ (contre 9.7 M€ pour l'exercice précédent).

Les charges et produits non courants s'élèvent à +0.3M€ et se décomposent comme suit :

Coûts de réorganisation	-3,2
Impact des regroupements d'entreprises	+2,9
Autres transactions relatives à des accords et contentieux	-1,3
Effet des changements d'estimation	+1,9

Le montant des charges de personnel s'élève à 131.947 milliers d'Euros contre 142.249 milliers d'Euros au titre de l'exercice précédent.

L'effectif salarié moyen s'élève à 2.181 contre 2.222 un an plus tôt soit une variation de -1,8 %.

Le coût de l'endettement financier net laisse apparaître une perte de 2.352 milliers d'Euros contre une perte de 2.200 milliers d'Euros au titre de 2020.

Après prise en compte :

- des autres produits et charges financiers de -78 milliers d'Euros contre 492 milliers d'Euros pour l'exercice précédent ;
- d'une charge d'impôt de 4.849 milliers d'Euros contre une charge d'impôt de 3.322 milliers d'Euros pour l'exercice précédent ;

l'exercice clos le 31 décembre 2020 se traduit par un bénéfice de 173 milliers d'Euros contre un bénéfice de 4.674 milliers d'Euros pour l'exercice précédent.

Nous vous proposons d'approuver les comptes consolidés (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous ont été présentés et font apparaître un bénéfice de 173 milliers d'Euros.

c) **Facteurs de risques**

➤ **Risque de liquidité – Financement du besoin en fonds de roulement :**

Le Groupe bénéficie d'une trésorerie brute de 39,8 M€ contre 20,1 M€ au 31 décembre 2019. Le Financement Factor n'est absolument pas utilisé à fin 2020.

➤ **Endettement financier net de SQLI :**

L'endettement financier de 53.446 milliers d'Euros, au 31 décembre 2020, est essentiellement constitué :

- d'emprunts d'un montant cumulé global de 33M€, résultant d'une convention de crédit en date du 16 mars 2017 conclue avec un pool bancaire composé des banques Palatine, BNP Paribas, BNP Paribas European SME Debt Fund, Société Générale et Caisse d'Epargne et de Prévoyance Bretagne Pays de Loire.

Les emprunts susvisés sont destinés à (i) rembourser des emprunts bancaires préexistants, (ii) renforcer en fond de roulement le Groupe et (iii) financer des opérations de croissance externe.

Le solde de ces emprunts est de 21.189 K€ au 31 décembre 2020.

Les emprunts destinés à financer les opérations de croissance externe sont garantis par un nantissement portant sur les titres de sociétés acquis par SQLI dans le cadre des opérations externes concernées.

- d'un Prêt Garanti par l'Etat (PGE) d'un montant cumulé global de 25 M€, résultant d'une convention de crédit en mai 2020 conclue avec un pool bancaire composé des banques Palatine, BNP Paribas, LCL, Société Générale et Caisse d'Epargne et de Prévoyance Bretagne Pays de Loire.

L'emprunt susvisé est destiné à (i) rembourser des emprunts bancaires préexistants et (ii) renforcer en fond de roulement le groupe.

Le solde de l'emprunt est de 24.650 K€ au 31 décembre 2020.

- d'un emprunt de 2.500 milliers € auprès de Bpifrance Financement:
 - Mise à disposition le 13 novembre 2014 ;
 - Durée : 7 ans ;
 - Taux fixe : 2,84% l'an ;
 - Le remboursement du capital se fait en 20 versements trimestriels à terme échu avec amortissement linéaire du capital, après une période de différé de 24 mois au cours de laquelle seuls les intérêts seront perçus ;
 - Ce prêt ne fait l'objet d'aucune sûreté réelle, ni garantie ;
 - Ce prêt fait l'objet d'une retenue de garantie de 125 K€ ;
 - Le solde de cet emprunt s'élève à 750 K€ au 31 décembre 2020.

- d'un emprunt de 2.500 milliers € auprès de Bpifrance Financement :
 - Mise à disposition le 13 novembre 2014 ;
 - Durée : 10 ans ;
 - Taux fixe : 4,43% l'an ;
 - Le remboursement du capital se fait en 28 versements trimestriels à terme échu avec amortissement linéaire du capital, après une période de différé de 36 mois au cours de laquelle seuls les intérêts seront perçus.
 - Ce prêt ne fait l'objet d'aucune sûreté réelle, ni garantie.
 - Le solde de cet emprunt s'élève à 1.607 K€ au 31 décembre 2020.

- d'un emprunt de 5.000 milliers € auprès de Bpifrance Financement :
 - Mise à disposition en mars 2017 ;
 - Durée : 7 ans ;
 - Taux fixe : 1,79% l'an ;
 - Le remboursement du capital se fait en 20 versements trimestriels à terme échu avec amortissement linéaire du capital, après une période de différé de 24 mois au cours de laquelle seuls les intérêts seront perçus.
 - Ce prêt ne fait l'objet d'aucune sûreté réelle, ni garantie.
 - Le solde de cet emprunt s'élève à 3.750 K€ au 31 décembre 2020.

- d'un emprunt de 2.000 milliers € auprès de Bpifrance Financement :
 - Mise à disposition en mars 2017 ;
 - Durée : 7 ans ;
 - Taux fixe : 1,79% l'an ;
 - Le remboursement du capital se fera en 20 versements trimestriels à terme échu avec amortissement linéaire du capital, après une période de différé de 24 mois au cours de laquelle seuls les intérêts seront perçus.
 - Ce prêt ne fait l'objet d'aucune sûreté réelle, ni garantie.
 - Le solde de cet emprunt s'élève à 1.500 K€ au 31 décembre 2020.

(En milliers d'euros)

	Données 2020	Données publiées 2019	Evolution 2020 vs. 2019
Dettes financières à long terme	47.798	28.431	19.367
Dettes financières à court terme	7.680	6.239	1.441
Total de l'endettement financier brut	55.478	34.670	20.808
Trésorerie et équivalents de trésorerie	39.811	20.073	19.738
Total de l'endettement financier net	15.667	14.597	1.070

➤ **Covenants bancaires, clauses de défaut et d'exigibilité anticipée :**

Au titre du contrat de crédit en date du 16 mars 2017 et d'une renégociation en décembre 2020, les ratios financiers suivants doivent être respectés et entraînent une exigibilité anticipée en cas de non-respect :

R2=Dettes Financières Nettes/EBITDA consolidé

	31.12.2020	30.06.2021	31.12.2021
R2<	3,5	3,25	2,25

R4=Dettes Financières Nettes/Capitaux Propres

R4<1 pour chacun des exercices 2020 et 2021 ainsi qu'au 30 juin 2021.

Ces ratios sont respectés au 31 décembre 2020.

Au 31 décembre 2020, le Groupe SQLI dispose également d'une capacité d'affacturage (ligne disponible de 15,8 M€ au 31 décembre 2019 mobilisable à hauteur de 90%).

➤ **Besoin en fonds de roulement et capacité d'accès au crédit :**

Variation du besoin en fonds de roulement d'exploitation (hors variation de périmètre)

	<i>(En milliers d'euros)</i>	
	Données 2020	Données publiées 2019
Variation des clients	15 670	-4 921
Variation des fournisseurs	-9 711	983
Variation des autres actifs et passifs courants	6 221	-5 963
Impôt sur les sociétés (payé) remboursé	-3 020	-3 910
Variation du besoin en fonds de roulement	9 160	-13 811

➤ **Compléments de prix et options d'achat :**

En avril 2016, SQLI a procédé à l'acquisition de 100% du capital de la société de droit anglais InventCommerce (aujourd'hui dénommée SQLI Ltd) et sa filiale InventCommerce Proprietary Limited (aujourd'hui SQLI Proprietary Ltd), qui constitue une base de production offshore en Afrique du Sud. Lors de cette acquisition, un complément de prix a été négocié. Il est fractionné en trois échéances, dont l'exigibilité et le montant dépendent des performances de la société ainsi acquise, pour la période allant du 1er juillet 2016 au 30 juin 2019. Après le règlement de la première fraction en 2017 (246 K£), la deuxième fraction a été réglée en 2018 pour un montant de 263 K£ ; la troisième et dernière fraction du complément de prix a été payée en 2020 s'élève à 12 K£.

En mai 2017, SQLI a réalisé une opération de croissance externe en Suède à l'issue de laquelle elle détient 90% du capital et des droits de vote de la société suédoise Star Republic AB, le solde étant détenu par les managers de l'agence. SQLI a par ailleurs racheté 17 actions à l'un des managers pour 123 K€ amenant sa participation dans le capital de Star Republic à 91,70%. En juillet 2020, SQLI a procédé au rachat de 42 titres de la société STAR REPUBLIC au prix de 414 K€ portant sa participation à 95,90% et s'est engagé à acquérir, au même prix, en juillet 2021, les 41 titres restants lui permettant de détenir 100% du capital de la société.

En septembre 2017, SQLI a acquis 71,9% du capital d'Osudio Holding BV, leader du e-commerce présent au Benelux, au Danemark, en Allemagne, aux côtés des managers. Cette acquisition a donné lieu au versement en 2018 d'un complément de prix en fonction des résultats de l'exercice 2017 pour un montant de 925 K€, au versement en 2019 d'un complément de prix en fonction des résultats de l'exercice 2018 pour un montant de 521 K€ et finalement au versement en 2020 d'un complément de prix en fonction des résultats de l'exercice 2019 pour un montant de 467 K€. Le solde du complément de prix est évalué à 337 K€ sur la base des performances opérationnelles 2020 et est payable en 2021.

SQLI et les managers détenant 28,1% des titres de Osudio disposent respectivement d'un call et d'un put sur ces titres. Un premier tiers de ces options a été exercé en 2019 au prix d'exercice de 3.000 K€, portant la participation de SQLI dans le capital d'Osudio Holding BV à 81,26%. Le deuxième tiers de ces options a été exercé en 2020 au prix d'exercice de 2.689 K€, portant la participation de SQLI dans le capital d'Osudio Holding BV à 90,63%. Les options restantes sont évaluées à 1.941 K€ sur la base des performances opérationnelles 2020 et sont exerçables au plus tard en 2021.

En juillet 2017, OSUDIO Deutschland a acquis 51% du capital de la société CODELUX, basée en Allemagne. OSUDIO Deutschland dispose d'un call sur 49% des titres restants, exerçable au plus tard en 2022. Cette option a été évaluée à 0,3 M€.

Aux termes d'un protocole signé en mars 2020, SQLI a acquis 60% du capital de REDBOX DIGITAL, agence e-commerce, implantée au Royaume-Uni, au Moyen Orient et à l'île Maurice. Le protocole d'acquisition prévoit le paiement en numéraire au comptant d'un prix ferme de 3.240 K£ (3.745 K€) ainsi que d'un complément de prix d'un montant de 1.483 K£ (1.720 K€), calculé en fonction des performances opérationnelles du groupe REDBOX en 2019 et février 2020.

Par ailleurs, SQLI et les actionnaires détenant 40% des titres de REDBOX disposent respectivement de call et de put portant sur ces titres. Ces options sont exerçables en 2021, 2022 et 2023 à des prix d'exercice définis sur la base des performances opérationnelles de la société. Ces options ont été évaluées à un prix de 3.191 K£ (3.550 K€).

➤ **Litiges :**

Plusieurs actions ont été engagées à l'encontre de sociétés du Groupe par d'anciens salariés : des provisions ont été constituées à hauteur des risques estimés par le management sur la base des recommandations de ses conseils sur ces litiges : les risques prud'homaux ont été provisionnés à hauteur de 0,2 M€ au titre de deux litiges en cours.

Le départ de salariés dirigeants, provisionné fin 2019 et effectif en janvier 2020, a fait l'objet d'une reprise de provision à hauteur de 1 064 K€, totalement utilisée sur l'année. Le groupe a dû par ailleurs gérer, fin 2020, un certain nombre de départs en France, provisionnés à hauteur de 543 K€.

Au 31 décembre 2020, le groupe ne subit plus qu'un seul contrôle fiscal en Belgique :

SQLI Belgium a été notifiée en décembre 2017 d'un redressement de 1,2 M€ en matière de TVA majoré de 2,5 M€ d'amendes et intérêts de retard, ainsi que d'un redressement à l'impôt

sur les sociétés pour les exercices 2011 à 2016. En avril 2019, le tribunal de première instance de Louvain a largement suivi SQLI Belgium et ses conseils en réduisant le redressement initial de 3,7 M€ à 0,2 M€, confirmant l'absence totale de fraude de la part de la société. Le risque résiduel reste provisionné à hauteur de 100 K€ selon les estimations des avocats du groupe.

➤ **Risques liés à l'activité :**

✓ **Risques liés aux clients :**

Tout en développant son activité, le Groupe veille à maintenir une grande diversification de sa clientèle et des secteurs d'activité auxquels elle s'adresse, de façon à contenir le risque de concentration sur un nombre restreint de clients.

En 2020, le poids des principaux clients du groupe SQLI était le suivant :

- Le premier client du Groupe a représenté 8,8 % du chiffre d'affaires consolidé ;
- Les 5 premiers clients du Groupe ont représenté 25,0 % du chiffre d'affaires consolidé ;
- Les 10 premiers clients du Groupe ont représenté 33,8 % du chiffre d'affaires consolidé.

Le Groupe utilise les services d'une société d'affacturage qui fournit une assurance-crédit et une analyse de la solvabilité des clients, un service de première relance et un suivi des contentieux pour l'essentiel de l'activité commerciale du Groupe en France. Par ailleurs, le fait que le Groupe travaille essentiellement pour des grands comptes limite les risques d'insolvabilité.

Enfin, les procédures de crédit management et de recouvrement mises en place permettent de maîtriser le risque client (vérification préalable de la solvabilité du prospect, suivi des encours, suivi des délais de règlement client, relance client et procédures contentieuses).

✓ **Risques liés aux fournisseurs :**

SQLI n'a pas de fournisseurs dont l'importance soit significative. Par ailleurs, il n'existe pas de dépendance que ce soit en matière de prix ou de ressources vis-à-vis d'un quelconque fournisseur ; en effet, SQLI estime pouvoir se fournir rapidement auprès d'autres fournisseurs pour des produits à prix et qualité équivalents.

Concernant la dépendance à certains fournisseurs, SQLI précise que :

- La part du 1^{er} fournisseur dans les achats de SQLI SA est de 7,1% ;
- La part des 5 premiers fournisseurs dans les achats de SQLI SA est de 15,4% ;
- La part des 10 premiers fournisseurs dans les achats de SQLI SA est de 23,1%.

Des contrats spécifiques sont noués avec chacun des sous-traitants, contrats qui permettent de protéger au mieux SQLI.

✓ **Risques liés à la concurrence :**

Du fait de l'intensification de la concurrence, SQLI entend renforcer ses positions concurrentielles notamment par l'industrialisation de son approche métier en particulier au

travers de l'approche Agile et son positionnement en tant que spécialiste sur des offres à valeur ajoutée telles que le e-commerce, la mobilité ou l'UX (user experience). L'expansion européenne permet également de renforcer la capacité du groupe à servir de grandes marques internationales.

✓ **Risques liés aux départs de personnes clés :**

La croissance de SQLI dépend aussi de son aptitude à attirer, recruter, motiver et conserver les personnes compétentes.

La direction du Groupe estime par ailleurs que le risque de départ de personnes clés continue à être modéré car l'entreprise est organisée en centres de profit placés sous la responsabilité de managers qui disposent de l'autonomie nécessaire pour son fonctionnement. Ces responsabilités et autonomies opérationnelles conduisent à une forte implication des managers dans la vie de l'entreprise renforcée par le développement de synergies entre les différents centres de profit (synergie commerciale, de compétence métier, etc.).

Cette organisation favorise l'engagement des managers dans la durée, et le fonctionnement en mode collaboratif, c'est à dire s'appuyant sur les autres membres du Groupe pour former une véritable équipe. La direction du Groupe veille à ce que les managers soient attentifs à repérer et à faire évoluer les collaborateurs talentueux afin de disposer d'un vivier de managers potentiels.

Taux de rotation du personnel par tranche d'âge :

Tranche d'âge	2020	2019	2018
20 – 24 ans	11,59%	11,36%	12,20%
25 – 29 ans	26,73%	31,11%	33,27%
30 – 34 ans	31,70%	47,36%	38,54%
35 – 39 ans	27,13%	40,45%	36,43%
40 – 44 ans	19,54%	29,88%	31,78%
45 – 49 ans	14,72%	24,58%	27,19%
50 – 54 ans	22,45%	25,26%	31,19%

Les taux de rotation calculés ci-dessus correspondent aux rapports entre les sorties de toute nature, à l'initiative des salariés et de l'employeur, au cours de l'exercice 2020 et l'effectif au 31 décembre 2020.

L'exercice 2020 a été marqué par une baisse du taux de turnover subi. Le groupe a mis en place une série de mesures destinées à fidéliser les salariés dans un contexte de marché des compétences très tendu qui conduit à un turnover marché d'environ 20%.

✓ **Risques liés à la politique de croissance externe :**

La politique de croissance externe poursuivie par le Groupe peut comporter des risques liés à l'intégration des sociétés, au départ de personnes compétentes, à des pertes de clientèle, etc. Le montant total des écarts d'acquisition s'élève à 91 M€ au 31 décembre 2020.

✓ **Risques liés aux engagements hors bilan :**

Les managers de Star Republic détenant 4,10% des titres de la société disposent de puts sur ces titres. Ces options sont exerçables en juillet 2021.

Les managers d'Osudio Holding BV détenant 9,37% des titres de la société disposent de puts sur ces titres. Ces options sont exerçables en 2021.

Les managers de REDBOX détenant 40% des titres de la société disposent de puts sur ces titres. Ces options sont exerçables en 2021, 2022 et 2023.

➤ **Risques liés au marché (taux, change, actions et crédits) :**

En matière de gestion de risques liés aux marchés, SQLI a pour politique de couvrir les risques de taux sur ses dettes financières à moyen terme.

✓ **Risques de taux :**

Les conditions des instruments dérivés liés à la gestion du risque de taux en vie au 31 décembre 2020 étaient les suivantes :

Emprunt bancaire 33M€			
Date de commencement	30/06/2017	30/06/2017	20/12/2017
Payeur des taux variables	BNP	BNP	PALATINE
Taux variable	EURIBOR 12 mois	EURIBOR 3 mois	EURIBOR 3 mois
Taux fixe/variable pour SQLI	0,68%	0,44%	0,32%
Montants notionnels couverts au 31 décembre :			
2020	8 000	6 600	7 150
2021	8 000	4 800	5 200
2022	8 000	3 000	3 250
2023	8 000	-	-
2024	-	-	-
Juste valeur des instruments au 31/12/2020	-218	-42	-32

En 2020, la variation de la juste valeur des instruments de couverture a généré un produit de 69 K€ (105 K€ en 2019).

(En milliers d'euros)

	Actifs financiers		Passifs financiers		Exposition nette avant couverture		Instruments de couverture de taux		Exposition nette après couverture	
	Taux fixe	Taux var.	Taux fixe	Taux var.	Taux fixe	Taux var.	Taux fixe	Taux var.	Taux fixe	Taux var.
< à 1 an	39.811	-	2.257	3.750	-37.554	3.750	3.750	-	-37.554	-
1 an à 2 ans	-	-	2.007	3.750	2.007	3.750	3.750	-	2.007	-
2 ans à 3 ans	-	-	1.757	6.250	1.757	6.250	6.250	-	1.757	-
3 ans à 4 ans	-	-	1.407	8.000	1.407	8.000	8.000	-	1.407	-
4 ans à 5 ans	-	-	179	-	179	-	-	-	179	-
> à 5 ans	-	-	25.000	-	25.000	-	-	-	25.000	-
Total	39.811	-	32.607	21.750	-7.204	21.750	-	21.750	-7.204	-

Analyse de l'impact de la variation des taux d'intérêts (sur la base de l'exposition nette aux taux variables)

(En milliers d'euros)

	2020
	Impact en résultat avant impôt
Impact d'une variation de + 1 % des taux d'intérêt	-
Impact d'une variation de - 1 % des taux d'intérêt	-

✓ Risques de change :

SQLI réalise une partie de son activité hors zone euro par l'intermédiaire de ses filiales au Royaume-Uni, en Suède, en Suisse, au Maroc, en Afrique du Sud, à Dubaï et l'Ile Maurice.

Le Groupe supporte un risque de change pour ses activités au Royaume-Uni, en Suède, en Suisse, au Maroc, en Afrique du Sud, à Dubaï et l'Ile Maurice soit un chiffre d'affaires hors zone euro de 61,2 M€ en 2020 sur 213,7 M€ consolidés (soit 29,6% du chiffre d'affaires total). Toutefois le risque de change pour ces zones est très limité car l'ensemble des charges (essentiellement des salaires) et du chiffre d'affaires est réalisé en monnaie locale, le Groupe bénéficiant ainsi d'une couverture induite des fluctuations de changes.

Risque de change - Présentation de la position nette après gestion

(en milliers d'euros)	FR CHF	MAD	£	ZAR	SEK	SGD	AED	MUR	Total
Actifs	25.314	12.238	13.055	438	9.388	15	1.574	31	62.053
Passifs	10.425	8.880	2.096	265	1.616	31	24	14	23.351
Position nette avant gestion	14.889	3.358	10.959	173	7.772	-16	1.550	17	38.702
Positions hors bilan	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Position nette après gestion	14.889	3.358	10.959	173	7.772	-16	1.550	17	38.702

Le Groupe considère que les montants engagés sont non-significatifs du fait de la dispersion du change sur plusieurs monnaies. Les positions en devise ne sont pas couvertes par des instruments de couverture de change.

Calcul du risque de perte sur la position nette globale en devises

(En milliers d'euros)

	FR CHF	MAD	£	ZAR	SEK	SGD	AED	MUR	Total
Impact en résultat avant impôt									
Hausse de 1 % du taux de change	-149	-34	-110	-2	-78	0	-16	0	-389
Baisse de 1 % du taux de change	149	34	110	2	78	0	15	0	388

➤ **Risque technologique :**

Le Groupe ne peut garantir l'identification et l'intégration rapide de toute évolution technologique. Cependant, il a toujours été précurseur dans l'adoption et l'intégration des nouvelles technologies. Il a consacré, en 2020, 3,0 % du chiffre d'affaires au titre des dépenses éligibles au Crédit Impôt Recherche.

➤ **Risques assurance :**

Le Groupe dispose d'une couverture de ses risques professionnels satisfaisante et n'est actuellement impliqué dans aucun litige lié à son activité non couvert par ses contrats d'assurance. Les risques relatifs aux pertes à terminaison ou aux pénalités de retard non couverts par l'assurance responsabilité civile font l'objet de provisions pour risques et charges dans les comptes de la Société.

Dans le cadre de sa politique de gestion et de financement des risques, le Groupe a mis en place un programme d'assurances auprès de compagnies d'assurance de premier plan afin de couvrir les principaux risques qui pourraient l'affecter, cette politique se déclinant au niveau central mais aussi à l'international.

En matière d'assurance, il faut distinguer les assurances de dommages et les assurances de responsabilité.

Les principales polices d'assurances du groupe SQLI concernent la responsabilité civile professionnelle et d'exploitation, la couverture de l'ensemble du parc d'automobiles et de l'ensemble des locaux occupés en France comme à l'international ainsi qu'une couverture cyber.

POLICE RESPONSABILITE CIVILE PROFESSIONNELLE

Le Groupe SQLI a souscrit pour son compte et celui de ses filiales une police d'assurance responsabilité civile professionnelle et d'exploitation Groupe qui a pour objet de garantir les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile que SQLI peut encourir en raison des dommages causés aux tiers du fait de ses activités professionnelles.

POLICE RESPONSABILITE DES DIRIGEANTS

Le Groupe SQLI a souscrit une police d'assurance responsabilité civile des mandataires sociaux, valable pour les dirigeants de droit et de fait de SQLI et de l'ensemble des filiales françaises et étrangères du Groupe.

POLICE DOMMAGES

Le groupe SQLI a souscrit pour son compte et celui de ses filiales françaises une assurance visant à garantir :

- les locaux dont le Groupe est locataire ;
- les biens mobiliers : mobilier, ensemble du parc informatique lui appartenant ou confié au groupe SQLI, matériel fixe et matériel portable.

Au titre de cette police tout dommage ainsi que certaines de ses conséquences pécuniaires, impactant l'un des biens susvisés est donc couvert (notamment les frais de reconstitution de données informatiques).

POLICE FLOTTE AUTOMOBILE ET AUTO-MISSION

Le groupe SQLI a souscrit pour son compte et celui de ses filiales françaises une garantie couvrant l'ensemble de son parc de location de véhicules longue durée ainsi qu'une garantie couvrant les risques inhérents aux véhicules personnels des collaborateurs lorsqu'ils sont utilisés dans le cadre des activités professionnelles.

POLICE CYBER

Le groupe SQLI a souscrit pour son compte et celui de ses filiales une police d'assurance couvrant les risques de cybercriminalité qui a pour objet de garantir toutes réclamations suite à une atteinte informatique ou une atteinte à la confidentialité des données personnelles.

➤ **Risques financiers liés aux effets du changement climatique et présentation des mesures prises pour les réduire en mettant en œuvre une stratégie bas carbone dans les composantes de l'activité exercée :**

Il n'a pas été identifié de risques financiers liés aux effets du changement climatique. Aussi, aucune mesure n'a été prise pour les réduire en mettant en œuvre une stratégie bas-carbone dans les composantes de l'activité exercée.

➤ **Risques spécifiques liés au coronavirus :**

L'épidémie de coronavirus qui sévit à la date de publication du présent document est susceptible d'affecter l'activité, le résultat opérationnel et la situation financière du groupe SQLI.

Le groupe suit de très près l'évolution de cette épidémie afin de mettre en place toutes les actions appropriées pour, en priorité, protéger la santé de ses salariés, de ses clients et de tous ses partenaires et sous-traitants, mais aussi réduire autant que possible les impacts économiques de cette épidémie. Une cellule de gestion de crise dédiée a été mise en place et reste en communication permanente avec les différentes entités du groupe pour évaluer la situation et prendre les mesures appropriées.

d) Evènements importants survenus depuis le début de l'exercice 2021

Le ralentissement de l'économie en particulier en France depuis le 2ème trimestre 2020 a été provoqué par le choc du coronavirus Covid-19. L'évolution de la situation liée au Covid-19 reste une source importante d'incertitude.

Le groupe SQLI pense d'abord à la sécurité de ses collaborateurs rapidement mis en télétravail pour continuer à assurer les projets pour ses clients. Cela se traduit néanmoins par un ralentissement de l'activité particulièrement en France et plus progressif dans les autres pays où le groupe opère. Les autorités de ces pays ont pris des mesures visant à soutenir les entreprises durant cette période difficile.

Si l'épidémie était contenue dans les prochains mois les effets sur l'activité seraient concentrés sur les deux premiers trimestres 2021 et un rebond au 2ème semestre pourrait compenser partiellement les effets observés au 1er semestre.

A la date de dépôt de ce document, l'impact de cette épidémie sur les résultats du groupe reste difficile à quantifier.

e) Evolution prévisible et perspectives d'avenir

SQLI se fixe comme objectif de réaliser un chiffre d'affaires en croissance par rapport à 2020 :

- stable sur le métier Digital et Technologie où l'accent est porté sur la refonte de l'offre pour satisfaire les clients et la rentabilité
- plus dynamique sur le métier Customer Expérience porté par notre internationalisation et la forte progression des plates-formes d'E-Commerce.

SQLI se fixe de poursuivre l'amélioration de sa rentabilité opérationnelle par rapport à 2020. L'atteinte de l'objectif s'appuiera à la fois sur la progression de la rentabilité de l'activité Digital et Technologie (France surtout) pour revenir dans la moyenne du marché et l'amélioration régulière de la rentabilité du pôle Customer et Expérience.

f) Activités en matière de recherche et de développement

En 2020, le Groupe a poursuivi ses activités R&D, notamment sur les thèmes suivants :

Santé :

1. Travaux dans le cadre du programme Microsoft Share AI, pour la start-up CrocosGoDigital

Celle-ci souhaite mettre en place une solution d'aide au diagnostic des dysfonctionnements cognitifs chez l'enfant grâce à l'intelligence artificielle et dont le but consiste à :

- Démocratiser l'accès à l'identification et à la remédiation des troubles cognitifs,
- Améliorer la communication entre les parents, les enseignants et le personnel médical,
- Réduire le temps et les coûts de prise en charge de ces enfants.

2. Travaux de R&D dans le cadre de l'activité de MAPI, s'inscrivant dans une logique d'implémentation des fonctionnalités de l'outil Prius vers le nouvel outil appelé EProvide New Generation.

Mapi Research Trust est une organisation à but non-lucratif qui se consacre à l'amélioration de la qualité de vie des patients en facilitant l'accès aux informations sur les résultats centrés sur le patient (PCO : Patient-Centered Outcome).

L'objectif des travaux de recherche est de récupérer les textes WYSIWYG d'un site décrit en HTML. Le site Web au centre des travaux de R&D est géré par ezPublish. Le but final est de les intégrer dans un système Symfony/Angular propre à MAPI New Generation.

3. Travaux R&D portant sur l'amélioration d'un savoir-faire existant qui est la reconnaissance de caractères provenant de différents alphabets afin de correctement indexer et rechercher des données.

Les travaux consistent à réaliser un partage de fichier pour la communauté ICON, groupe global de MAPI Research Trust.

Energie :

1. Travaux de R&D sur un outil de diagnostic qui permet d'assister les experts à expertiser le « vieillissement » d'une application.

L'application EMMA (RTE) permet de construire et de tracer les programmes de marche des Entités de Programmation nationales et régionales à partir des programmes d'appel et des contraintes techniques communiquées par les responsables de programmation.

2. Travaux dans le cadre du projet « CTRLREG » impliquant l'intégration d'un système d'authentification sécurisant les échanges entre MAXIMO et les briques applicatives déployées (API Gateway + application de médiation), dans le cadre du projet mobilité dans leSI TechnicAtome.

TechnicAtome est une entreprise spécialisée dans la conception, la réalisation, la mise en service et le maintien en conditions opérationnelles des réacteurs nucléaires compacts.

Les travaux visent à évaluer les différentes architectures possibles pour un projet mobile consistant à utiliser l'outil de GMAO MAXIMO dans un environnement sécurisé.

L'application mobile sera une solution pour fournir un accès à distance aux processus de IBM Maximo Asset Management à partir des appareils mobiles – et la gestion de travail et d'actifs, dans des environnements connectés.

E-Commerce :

Travaux ayant pour objectif d'opérer un changement de technologies et d'architectures afin de rendre les futurs sites Web de la marque SEB plus modulaires et plus rapides à développer. Ces changements sont de modifier l'architecture Web classique en architecture Headless.

Autres secteurs :

1. Dans le cadre de l'accompagnement de la startup SAIL.cloud, SQLI mène un travail de R&D pour déterminer la possibilité d'implémenter une représentation animée en 3D des régates utilisant la solution de tracking de SAIL.cloud.

Cette solution de suivi en temps réel des activités nautique est principalement orientée pour les activités de voile, notamment en régate. Elle sert à la fois au tracking de la performance mais permet aussi de faire intervenir plus efficacement d'éventuels secours.

Des travaux R&D ont été menés sur l'étude de la possibilité d'animer des marqueurs 3D sur un fond de carte avec des performances adaptées dans un environnement web.

2. Reconnaissance d'image : projet (avec l'INSA) cherchant à concevoir, tester et réaliser une solution de reconnaissance d'image efficace.

Cette solution est centrée autour de la reconnaissance des photos de nuages, en gérant de façon intelligente et automatique les différents types de bruits numériques (tâches, vivacité des couleurs...) et en prenant en compte les spécificités liées aux différents types d'appareils et de caméras utilisés pour prendre les photos.

La reconnaissance des nuages, en observation photographique depuis le sol terrestre (méthode différente de l'observation satellitaire) est un atout pour la navigation terrestre et maritime ou la prévision météorologique n'est pas chose aisée.

Le montant du crédit d'impôt recherche SQLI pour l'exercice 2020 s'élève à 1,8 millions d'euros.

II. RAPPORT SUR LA GESTION DE SQLI

Les éléments ci-dessous viennent compléter le Titre I portant sur la présentation de l'activité du Groupe au cours de l'exercice écoulé.

a) Présentation de la situation et de l'activité de SQLI en 2020

La situation et l'activité présentées pour le Groupe au Titre I a) ci-avant sont globalement identiques pour SQLI au correctif des données chiffrées sociales précisées ci-après.

b) Examen des comptes sociaux annuels (bilan et compte de résultat) de SQLI

Le tableau suivant résume les chiffres clés de la Société.

	31 décembre 2020	31 décembre 2019
	en €	en €
Chiffre d'affaires	111 964 401	148 114 187
Résultat d'exploitation	-10 768 137	-4 821 775
Résultat courant avant impôts	-11 790 640	-5 216 227
Résultat net	-8 394 880	-2 398 304
Capital	3 691 180	3 691 180
Capitaux propres	60 782 160	68 767 858
Dettes	119 813 948	113 883 770
Actif immobilisé (net)	109 426 666	105 571 183

Présentation et analyse du bilan :

- Actif

Au 31 décembre 2020, l'actif immobilisé net de SQLI atteint 109 426 666 Euros contre 105 571 183 Euros pour l'exercice précédent, soit une hausse de 3,7%.

L'actif circulant atteint, au 31 décembre 2020, 72 278 151 Euros contre 79 096 913 Euros au 31 décembre 2019, soit une diminution de 8,6% provenant essentiellement d'une baisse des créances clients.

- Passif

Au 31 décembre 2020, les capitaux propres s'élèvent à 60 782 160 Euros contre 68 767 858 Euros au 31 décembre 2019.

Les provisions pour risques et charges s'élèvent à 1 120 040 Euros au 31 décembre 2020 contre 2 017 931 Euros au titre de l'exercice précédent. Cette diminution est essentiellement la

conséquence de la reprise de provision concernant le départ de salariés dirigeants, provisionné fin 2019 et effectif en janvier 2020.

Les dettes s'élèvent quant à elles à 119 813 948 Euros contre 113 883 770 Euros au 31 décembre 2019, soit une augmentation de 5,2%.

Les variations affectant les capitaux propres résultent principalement de la perte enregistrée par la société au titre de l'exercice.

Présentation et analyse du résultat :

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020, le chiffre d'affaires s'est élevé à 111 964 401 contre 148 114 187 Euros pour l'exercice précédent, soit une diminution de 24,4%.

L'ensemble des produits d'exploitation s'établit à 120 908 992 Euros contre 154 535 280 Euros pour l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 131 677 129 Euros contre 159 357 055 Euros pour l'exercice précédent soit une baisse de 17,4%.

Le résultat d'exploitation pour l'exercice laisse apparaître une perte de 10 768 137 Euros contre une perte de 4 821 775 Euros pour l'exercice précédent.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 51 823 755 Euros contre 60 332 548 Euros au titre de l'exercice précédent.

Le montant des charges sociales s'élève à 21 591 652 Euros contre 26 408 064 Euros au titre de l'exercice précédent soit une variation de -18,2%.

L'effectif salarié moyen s'élève à 1 059 contre 1 122 au titre de l'exercice précédent soit une variation de 12,62%.

Le résultat financier 2020 laisse apparaître une perte de 1 022 503 Euros contre une perte de 394 452 Euros au titre de 2019.

Le résultat courant avant impôts s'établit à -11 790 640 Euros contre -5 216 227 Euros pour l'exercice précédent.

Après prise en compte :

- d'un bénéfice exceptionnel de 1 269 155 Euros contre une perte exceptionnelle de 367 352 Euros pour l'exercice précédent,
- d'un produit d'impôt sur les sociétés de 2 126 605 Euros contre 3 185 275 Euros pour l'exercice précédent,

L'exercice clos le 31 décembre 2020 se traduit par une perte de 8 394 880 Euros contre un bénéfice de 2 398 304 Euros l'exercice précédent.

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, nous vous confirmons qu'à l'exception des amortissements excédentaires sur les véhicules, aucune dépense et charge visée à l'article 39-4 de ce Code n'a été engagée par la Société au cours de l'exercice écoulé. L'impôt théorique sur les sociétés dû au titre de cet amortissement excédentaire de 385 491 € s'élève à 107 937 €.

Délais de paiement des fournisseurs et des clients :

Conformément aux articles L.441-6-1 et D.441-4 du Code de commerce, nous vous communiquons, ci-dessous, les informations requises par ces textes concernant les délais de paiement des fournisseurs et des clients :

➤ Délais de paiement des fournisseurs :

	Factures reçues non réglées à la date de clôture dont le terme est échu				
	0J	1 à 30	31 à 60	60 et plus	Total
(A) Tranches de retard de paiement					
Nombre de factures concernées					973
Montant total des factures concernées TTC total	4 926 267	1 262 688	1 733 739	3 606 719	11 529 413
Montant total des factures concernées TTC Hors Groupe	3 707 519	519 312	1 016 633	426 818	5 670 282
Montant total des factures concernées TTC Groupe	1 218 748	743 376	717 106	3 179 901	5 859 131
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice		2%	3%	7%	22%
<i>Montant des achats</i> 51 495 356					
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées					
Nombre de factures exclues	0				
Montant total des factures exclues	0				
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L,441-6 ou article L,443-1 du code de commerce)					
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais contractuels 45J fin de mois Délais légaux 45J à 60 J date de facture				

➤ **Délais de paiement des clients :**

	Article D. 441 I.-2° : Factures émises non réglées au 31 décembre 2020 dont le terme est échu				
	0J	1 à 30	31 à 60	60 et plus	Total
(A) Tranches de retard de paiement					
Nombre de factures concernées					2 986
Montant total des factures concernées TTC total	7 200 278	263 976	2 346 844	6 456 858	16 267 956
Montant total des factures concernées TTC Hors Groupe	6 384 421	140 669	377 750	840 504	7 743 344
Montant total des factures concernées TTC Groupe	815 857	123 307	1 969 094	5 616 354	8 524 612
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice	6%	0%	2%	6%	15%

Montant du CA HT

111 964 401

(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées	
Nombre de factures exclues	0
Montant total des factures exclues	0
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L,441-6 ou article L,443-1 du code de commerce)	
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais contractuels 45J fin de mois Délais légaux 45J à 60 J date de facture

c) Proposition d'approbation et d'affectation du résultat de SQLI SA

Nous vous proposons d'approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous ont été présentés et font apparaître une perte de 8 394 880 Euros que nous vous proposons d'affecter comme suit :

Perte de l'exercice :	-8 394 880 euros
Report à nouveau antérieur :	16 108 554 euros
Total à affecter :	7 713 674 euros

Affectation du résultat :

Report à nouveau :	7 713 674 euros
Total :	7 713 674 euros

Nous vous rappelons, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, que les sommes distribuées à titre de dividendes par SQLI, pour les trois derniers exercices précédents, ont été les suivantes :

Exercice clos le	Dividendes (en euros)	Revenus non éligibles à l'abattement de 40% (en euros)
31/12/2019	-	-
31/12/2018	-	-
31/12/2017	-	-

Au présent rapport est annexé, conformément à l'article R.225-102 du Code de commerce, un tableau faisant apparaître les résultats de SQLI au cours de chacun des cinq derniers exercices.

d) Filiales, participations et succursales

Au 31 décembre 2020, les participations de SQLI sont les suivantes :

Nom	Siège	31/12/2020		31/12/2019	
		% de contrôle	% d'intérêt	% de contrôle	% d'intérêt
SQLI SA	Levallois-Perret (92)	Société consolidante			
SQLI SUISSE SA	Lausanne (Suisse)	100%	100%	100%	100%
ABCIAL SAS	Levallois-Perret (92)	TUP 12/2020		100%	100%
SQLI MAROC SA	Rabat (Maroc)	100%	100%	100%	100%
CLEAR VALUE SAS	Levallois-Perret (92)	100%	100%	100%	100%
SQLI LUXEMBOURG SA	Luxembourg (Lux)	100%	100%	100%	100%
EOZEN FRANCE SAS	Levallois-Perret (92)	100%	100%	100%	100%
ICONEWEB MULTIMEDIA MAROC SARL	Casablanca (Maroc)	100%	100%	100%	100%
SQLI BELGIUM SA	Diegem (Belgique)	100%	100%	100%	100%
SQLI SA	Strassen (Luxembourg)	100%	100%	100%	100%
ASTON INSTITUT SARL	Levallois-Perret (92)	100%	100%	100%	100%
WAX DESIGN SA	Sint-Martens-Latem (Belgique)	100%	100%	100%	100%
GEIE ICE	Blagnac (31)	25%	100 % (1)	25%	100 % (1)
WAX INTERACTIVE SAS	Levallois-Perret (92)	100%	100%	100%	100%
WAX INTERACTIVE LILLE SAS	Levallois-Perret (92)	100%	100%	100%	100%
ECOMMERCE4U SARL	Levallois-Perret (92)	TUP 12/2020		100%	100%
SQLI LTD	Londres (Royaume Uni)	100%	100%	100%	100%
SQLI PROPRIETARY LTD	Le Cap (Afrique du Sud)	100%	100%	100%	100%
STAR REPUBLIC AB	Göteborg (Suède)	100% (2)	100%	100% (2)	100%
OSUDIO HOLDING BV	Heerlen (Pays-Bas)	100% (2)	100%	100% (2)	100%
SOFTLUTION NEDERLAND BV	Eindhoven (Pays-Bas)	100%	100%	100%	100%
OSUDIO SOFTLUTION SPAIN SL	Valence (Espagne)	100%	100%	100%	100%
OSUDIO NORDICS APS	Copenhague (Danemark)	100%	100%	100%	100%
OSUDIO BELGIUM NV	Diepenbeek (Belgique)	100%	100%	100%	100%
OSUDIO NEDERLAND BV	Amsterdam (Pays-Bas)	100%	100%	100%	100%
OSUDIO DEUTSCHLAND GMBH	Dortmund (Allemagne)	100%	100%	100%	100%
CODELUX	Berlin (Allemagne)	100%	100%	100%	100%
INVENT COMMERCE	Levallois-Perret (92)	100%	100%	100%	100%
SQLI SINGAPORE	Singapour	100%	100%	100%	100%
OSUDIO SWITZERLAND GMBH	Zurich (Suisse)	100%	100%	100%	100%
SQLI SPAIN	Barcelone (Espagne)	100%	100%	100%	100%
REDBOX DIGITAL LTD	Londres (Royaume Uni)	100% (2)	100% (2)	-	-
PAUL LEWIS CREATIVE LTD	Londres (Royaume Uni)	100%	100%	-	-
REDBOX DIGITAL ME FZ-LLC	Dubaï (Emirats Arabes Unis)	100%	100%	-	-
REDBOX DIGITAL LTD	Ile Maurice	100%	100%	-	-

(1) Pour l'activité réalisée par SQLI

(2) Pour Osudio, Star Republic et Redbox les % de détention sont respectivement de 90,63%, 95,9% et 60% ; SQLI dispose de calls lui permettant d'accéder à 100% du capital d'ici 2021 pour Osudio et Star Republic et d'ici 2023 pour Redbox

Au 31 décembre 2020, les succursales de SQLI étaient les suivantes :

France

Société	Etablissement	Adresse	CP	Ville
Aston Institut	Lyon	CP 611 1 Place Verrazzano	69009	LYON
	Arcueil	19 Rue du 8 Mai 1945	94110	ARCUEIL
	Levallois-Perret	122 rue Edouard Vaillant	92300	LEVALLOIS PERRET
	Lille	163 bis Avenue de Bretagne	59000	LILLE
GEIE ICE	Toulouse	CS 43133 6 Impasse de Lisieux	31300	TOULOUSE
SQLI	Lyon	CP 611 1 Place Verrazzano	69009	LYON
	Toulouse	CS 43133 6 Impasse de Lisieux	31300	TOULOUSE
	Rouen	45 Avenue du général Leclerc de Hauteclocque	76120	LE GRAND QUEVILLY
	Bordeaux	23 Avenue Léonard de Vinci	33600	PESSAC
	Bordeaux	9 rue des Gamins	33800	BORDEAUX
	Nantes	ZAC Malakoff Centre, Boulevard de Sarrebruck, Boulevard de Berlin	44 000	NANTES
	Levallois-Perret	166, rue Jules Guesde	92300	LEVALLOIS PERRET
	Marcq en Baroeul	943 Avenue de la République	59700	MARCQ EN BAROUEL

Etranger

Société	Etablissement	Adresse	CP	Ville
SQLI Belgium NV	Bruxelles	Lambroekstraat 5C	1831	DIEGEM
SQLI SA	Luxembourg	Route d'arlon 204	8010	STASSEN
SQLI Suisse	Lausanne	Bd de Grancy 39, Av de Fraisse 3	1006	LAUSANNE
	Genève	Route des Jeunes 12	1227	CAROUGE
	Zurich	Dorfstrasse 27	8037	ZURICH
SQLI Ltd	Royaume-Uni	8a Great Newport Street	WC2H 7JA	LONDRES
SQLI PTY	Afrique du Sud	Office 4A The Planet Art One, 32 Jamieson Street	8001	CAPE TOWN
SQLI Spain SL	Espagne	Carrer de la Constitution 3	8960	San Just Desvern, BARCELONA
SQLI Singapore PTE LTD	Singapour	Orchard Road/#09-01 Liat Towers	23881	SINGAPOUR
Wax Design	Belgique	Kortrijksesteenweg 62/6	9830	SIN MARTENS LATEM
Star Republic AB	Suède	Ekelundsgatan 9	411 18	GOTEBORG
	Suède	Kungsgatan 37	111 56	STOCKHOLM
Osudio Holding BV	Pays-Bas	Orionsingel 18	6418 KK	HEERLEN
SoftlutionNederland BV	Pays-Bas	Luchthavenweg 18D	5657 EB	EINDHOVEN
Osudio Softlution Spain SL	Espagne	Calle Guillem de Castro, 83.	46008	VALENCE
Osudio Nordics APS	Danemark	Adelgade 15	13040	COPENHAGE
	Suède	Anckargripsgatan 3	211 19	MALMÔ
Osudio Belgium BV	Belgique	Wetenschapspark 24	3590	DIEPENBEEK
Osudio Nederland BV	Pays-Bas	De Ruijterkade 6H	1013AA	AMSTERDAM
Osudio Deutschland GMBH	Allemagne	Schumannstrasse 17	10117	BERLIN
	Allemagne	Pierbusch 17	44536	Lunen (DORTMUNT)
	Allemagne	Esslinger Straße 7	70771	Leinfelden-Echterdingen (STUTTGART)

CDLX GmbH	Allemagne	Oranienstrasse 183	10999	BERLIN
Osudio Switzerland GmbH	Suisse	Seefeldstrasse 29	8008	ZURICH
SQLI Maroc	Casablanca	Casanearshore Park, 1100, Bd AL Qods, Quartier Sidi Maârouf		CASABLANCA
	Rabat	Mahaj Ryad Center, Hay Ryad		RABAT
	Oujda	Bâtiment SQLI Maroc, Boulevard Med V, Quartier Hay EL QODS, Oujda		OUIJDA
Redbox Digital Ltd (UK)	Londres	116-118 Commercial Street	E1 6NF	Londres
Redbox Digital ME FZ-LLC	Dubai, EAU	Plot Al Safouh Second, 62 / Tecom	A-002-017	DUBAI
Redbox Digital Ltd (Mauritius)	Ile Maurice	THE CORE, Cybercity, Ebene		Ebene (PORT LOUIS)
Paul Lewis Creative Ltd	Londres	116-118 Commercial Street	E1 6NF	Londres

e) **Engagements et conventions soumis aux dispositions des articles L.225-38 et suivants du Code de commerce**

Nous vous informons qu'il n'y a eu aucun nouvel engagement ni nouvelle convention, répondant aux critères de l'article L.225-38 et suivants du Code de commerce, conclu au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

III. INFORMATIONS CONCERNANT LE CAPITAL SOCIAL

a) **Modifications intervenues dans le capital social au cours de l'exercice 2020**

Au début de l'exercice, le capital social s'élève à 3.691.180 euros, divisé en 4.613.975 actions de 0,80 Euro de nominal.

Le capital social de SQLI n'a pas été modifié au cours de l'exercice 2020.

b) Transactions des mandataires sociaux, des personnes exerçant des fonctions dirigeantes et des personnes ayant un lien personnel étroit avec eux

Conformément à l'article L. 621-18-2 du Code monétaire et financier et à l'article 223-26 du Règlement général de l'AMF, un état récapitulatif des opérations mentionnées à l'article 19 du règlement européen 596/2014 du Parlement Européen et du Conseil en date du 16 avril 2014 (incluant, notamment, les acquisitions, cessions, souscriptions et échanges de titres) réalisées en 2020 par (i) les membres du CA, (ii) le Directeur Général et les Directeurs Généraux Délégués, (iii) toute autre personne qui a le pouvoir de prendre des décisions de gestion concernant l'évolution et la stratégie de SQLI, et a, d'autre part, un accès régulier à des informations privilégiées concernant directement ou indirectement SQLI et (iv) les personnes qui leur sont étroitement liées au sens de l'article R.621-43-1 du Code Monétaire et Financier.

Nom de la personne concernée	Type d'opération	Nombre et nature des titres	Prix moyen	Valeur en €
	NEANT			

c) Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du Code de commerce)

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du Code de commerce)

La Société a été informée des franchissements de seuils suivants pendant l'année 2020 et jusqu'au 24 février 2021 :

Par courriers reçus le 26 février 2020, la société Otus Capital Management Limited¹ (29 Queen Anne's Gate, Londres, SW1H 9BU, Royaume-Uni), agissant pour le compte du fonds Regents of the University of Michigan², a déclaré que celui-ci avait franchi individuellement en hausse, le 25 février 2020, par suite d'une acquisition d'actions SQLI sur le marché, le seuil de 5% des droits de vote de la société SQLI et que ledit fonds détenait individuellement, à cette date, 245 582 actions SQLI représentant autant de droits de vote, soit 5,32% du capital et 5,03% des droits de vote de cette société³.

À cette occasion, la société Otus Capital Management Limited¹, agissant pour le compte de fonds dont elle assure la gestion, n'a franchi aucun seuil et a précisé détenir, au 25 février 2020, pour le compte desdits fonds, 495 073 actions SQLI représentant autant de droits de vote, soit 10,73% du capital et 10,14% des droits de vote de cette société³, répartis comme suit :

	Actions	% de capital	Droits de vote	% de droit de vote
Regents of the University of Michigan	245 582	5,32	245 582	5,03
Maga Micro Cap Fund	160 815	3,49	160 815	3,29
Crown/Otus Equities Europe Segregated Portfolio	88 676	1,92	88 676	1,82
Total Otus Capital Management Limited	495 073	10,73	495 073	10,14

Par courrier reçu le 20 février 2020, la société Otus Capital Management Limited¹ (29 Queen Anne's Gate, Londres, SW1H 9BU, Royaume-Uni), agissant pour le compte du fonds Regents of the University of Michigan², a déclaré que celui-ci avait franchi individuellement en hausse, le 17 février 2020, par suite d'une acquisition d'actions SQLI sur le marché, le seuil de 5% du capital de la société SQLI et que ledit fonds détenait individuellement, à cette date, 235 686 actions SQLI représentant autant de droits de vote, soit 5,11% du capital et 4,83% des droits de vote de cette société³.

À cette occasion, la société Otus Capital Management Limited¹, agissant pour le compte de fonds dont elle assure la gestion, n'a franchi aucun seuil et a précisé détenir, au 17 février 2020, pour le compte desdits fonds, 485 177 actions SQLI représentant autant de droits de vote, soit 10,52% du capital et 9,94% des droits de vote de cette société², répartis comme suit :

2

² Otus Capital Management Limited (Private Limited Company), agit comme « general partner » de Otus Capital Management L.P. (Limited Partnership) qui agit en qualité de « discretionary investment manager » pour le compte de fonds.

² Fonds géré par Otus Capital Management Limited (Private Limited Company), agissant comme « general partner » de Otus Capital Management L.P. (Limited Partnership) qui agit en qualité de « discretionary investment manager » pour le compte de fonds.

	Actions	% de capital	Droits de vote	% de droit de vote
Crown/Otus Equities Europe Segregated Portfolio	88 676	1,92	88 676	1,82
Maga Micro Cap Fund	160 815	3,49	160 815	3,29
Regent of the University of Michigan	235 686	5,11	235 686	4,83
Total Otus Capital Management Limited	485 177	10,52	485 177	9,94

Par le même courrier, la société Otus Capital Management Limited¹, agissant pour le compte de fonds dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi en hausse, le 19 février 2020, par suite d'une acquisition d'actions SQLI sur le marché, le seuil de 10% des droits de vote de la société SQLI et détenir, pour le compte desdits fonds, 489 695 actions SQLI représentant autant de droits de vote, soit 10,61% du capital et 10,03% des droits de vote de cette société³, répartis comme suit :

	Actions	% de capital	Droits de vote	% de droit de vote
Crown/Otus Equities Europe Segregated Portfolio	88 676	1,92	88 676	1,82
Maga Micro Cap Fund	160 815	3,49	160 815	3,29
Regent of the University of Michigan	240 204	5,21	240 204	4,92
Total Otus Capital Management Limited	489 695	10,61	489 695	10,03

Par le même courrier, la déclaration d'intention suivante a été effectuée :

³

« L'acquisition des titres de la société SQLI par la société Otus Capital Management Limited s'inscrit dans le cadre normal de son activité de société de gestion de portefeuille menée sans intention de mettre en œuvre une stratégie particulière à l'égard de la société SQLI ni d'exercer, à ce titre, une influence spécifique sur la gestion de cette dernière. La société Otus Capital Management Limited n'agit pas de concert avec un tiers et n'a pas l'intention de prendre le

³ Sur la base d'un capital composé de 4 613 975 actions représentant 4 881 130 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

contrôle de la société SQLI ni de demander sa nomination ou celle d'une ou plusieurs personnes comme administrateur, membre du directoire ou du conseil de surveillance ».

Par courrier reçu le 12 février 2020, la société Otus Capital Management Limited¹ (29 Queen Anne's Gate, Londres, SW1H 9BU, Royaume-Uni), agissant pour le compte de fonds dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi en hausse, le 11 février 2020, le seuil de 10% du capital de la société SQLI et détenir, pour le compte desdits fonds, 462 521 actions SQLI représentant autant de droits de vote, soit 10,02% du capital et 9,48% des droits de vote de cette société³.

Ce franchissement de seuil résulte d'une acquisition d'actions SQLI sur le marché.

Par le même courrier, la déclaration d'intention suivante a été effectuée :

« L'acquisition des titres de la société SQLI par la société Otus Capital Management Limited s'inscrit dans le cadre normal de son activité de société de gestion de portefeuille menée sans intention de mettre en œuvre une stratégie particulière à l'égard de la société SQLI ni d'exercer, à ce titre, une influence spécifique sur la gestion de cette dernière. La société Otus Capital Management Limited n'agit pas de concert avec un tiers et n'a pas l'intention de prendre le contrôle de la société SQLI ni de demander sa nomination ou celle d'une ou plusieurs personnes comme administrateur, membre du directoire ou du conseil de surveillance ».

Les déclarations de franchissements de seuils exposés ci-dessus vous avaient déjà été communiqués au sein du rapport de gestion de l'exercice 2019 (mise à jour des franchissements de seuils jusqu'au 26 février 2020). Depuis lors, il est à noter qu'aucun autre franchissement de seuil de plus de 5% n'a été déclaré.

d) Informations sur les options d'achat et sur les attributions gratuites d'actions

Les mentions requises par l'article L.225-197-1, L.225-185 et R.228-91 du Code de Commerce figurent au Titre II paragraphes 4. et 5. du rapport du Conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise.

IV. PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE ET DE GESTION DES RISQUES MISES EN PLACE

1) Objectifs poursuivis par le contrôle interne et la gestion des risques de SQLI

Les procédures de contrôle interne et de gestion des risques en vigueur au sein de SQLI ont pour objet :

- d'une part de veiller à ce que les actes de gestion ou de réalisation des opérations ainsi que des comportements personnels s'inscrivent dans le cadre défini par les orientations données aux activités de l'entreprise par les organes sociaux, par les lois et les règlements applicables, et par les valeurs, normes et règles internes à l'entreprise ;
- d'autre part, de vérifier que les informations comptables, financières et de gestion communiquées aux organes sociaux de la Société reflètent avec sincérité l'activité et la situation de la Société.

et d'une façon générale, de contribuer à la maîtrise des activités de la Société, à l'efficacité de ses opérations et à l'utilisation efficiente de ses ressources.

L'un des objectifs du système de contrôle interne est de prévenir et maîtriser les risques résultant de l'activité de l'entreprise et les risques d'erreurs ou de fraudes, en particulier dans les domaines comptables et financiers. Comme tout système de contrôle, il ne peut cependant fournir une garantie absolue que ces risques sont totalement éliminés.

2) Présentation de l'organisation du contrôle interne et la gestion des risques mis en place

Le groupe SQLI a mis en œuvre une organisation et un système d'information adaptés à son activité de prestataire de service informatique implanté sur plusieurs pays, plusieurs sites et au travers de plusieurs entités juridiques.

Cette configuration a conduit à accorder une autonomie importante aux directions opérationnelles pour assurer une bonne gestion du personnel et de la relation client. Cette autonomie est toutefois associée à une centralisation au siège des fonctions comptabilité, paie, achat et trésorerie ainsi que du contrôle de gestion. Par ailleurs l'ensemble du Groupe est fédéré au travers d'un système d'information « centralisé-décentralisé », chaque acteur de l'entreprise peut ainsi accéder aux informations qui lui sont nécessaires pour l'exercice de sa mission et mettre à jour les données dont il est responsable.

Le contrôle de gestion dispose des niveaux d'accès les plus étendus afin de pouvoir contrôler l'ensemble des opérations du Groupe.

Début 2020, SQLI a mis en œuvre une politique de prévention des délits d'initiés. Dans ce cadre, SQLI a informé chaque destinataire d'informations privilégiées de son inscription sur les listes des initiés (permanents et occasionnels), tenue à la disposition de l'AMF. Le calendrier des fenêtres négatives joint en annexe de ladite lettre a été mis à jour début 2021, communiqué à

l'ensemble des initiés et publié sur le site corporate du Groupe dans la rubrique investisseurs (www.sqli.com).

Il est aussi à noter que le groupe SQLI, dans le cadre de la loi Sapin 2, s'est doté un Code de Conduite.

Ce code contient un ensemble de mesures portant notamment sur la prévention de la corruption, des délits d'initié et des conflits d'intérêt. Le Code de conduite SQLI validé par le Conseil d'administration et le comité d'audit du Groupe, après consultation et avis favorable des instances représentatives du personnel, est entré en vigueur en France début 2021. Ce code est annexé au règlement intérieur SQLI et publié sur le site corporate du groupe (www.sqli.com). Il s'adresse non seulement aux collaborateurs, mais également aux mandataires sociaux, aux clients et aux fournisseurs du Groupe. Une communication a également été adressée aux collaborateurs afin de les informer de l'entrée en vigueur du Code de conduite (en France à ce jour).

Suite à l'adoption de ce Code, une politique cadeaux et invitations a été déployée (France à ce jour), sensibilisant les collaborateurs aux risques de corruption et trafic d'influence liés aux cadeaux et invitations et les conseillant sur les bonnes pratiques à adopter dans le cadre de leurs relations professionnelles. Les templates de contrat du groupe (France et Belgique à ce jour) intègrent désormais une clause relative à l'éthique et à la lutte contre la corruption.

Les personnes les plus exposées aux risques de corruptions (directeurs d'agence, directeurs commerciaux, directrice des Ressources Humaines, responsables des ressources humaines, directeur des achats et responsable des services généraux) ont été formés par la Direction juridique Groupe début 2021 sur le thème de la compliance : « Tous les acteurs de la lutte anticorruption » et « Le Code de conduite : la responsabilité de chacun, l'engagement de tous » (en France à ce jour).

Les outils et formations déployés dans le cadre de l'adoption du Code de Conduite du Groupe seront déployés auprès de l'ensemble des filiales du Groupe au cours de l'exercice 2021.

SQLI a mis en place, début 2021, un Comité d'éthique, chargé de s'assurer du bon respect des prescriptions du Code de conduite SQLI et du suivi de l'exemplarité des salariés.

Le présent rapport expose les points clefs du contrôle interne au sein du Groupe SQLI, à savoir :

- a) les délégations données par le Directeur Général ;
- b) l'organisation administrative de la Société, en particulier concernant l'élaboration et le traitement de l'information financière et comptable ;
- c) le contrôle interne ;
- d) Le suivi mensuel des résultats par rapport au budget et à l'année précédente.

a) **Délégations données par le Directeur Général et par le Président et Directeur Général depuis le 22 septembre 2020**

Seuls le Directeur Général, le Président et Directeur Général depuis le 22 septembre 2020 et le ou les Directeur(s) Général(aux) Délégué(s) (la « **Direction Générale** ») représentent SQLI dans ses rapports avec les tiers.

Il est à noter que depuis le 30 janvier 2020, la Société ne compte plus de Directeurs Généraux Délégués.

Les Directeurs d'agences qui assument les fonctions locales de responsable d'établissement se sont vu déléguer les pouvoirs suivants :

Pouvoirs délégués à chaque Directeur d'agence⁴

Relations avec les clients :

Délégation pour négocier et signer les contrats standards en vigueur au sein de la société SQLI avec les clients dans une limite unitaire de 1.000.000 Euros hors-taxes.

Représenter la Société pour les audiences auprès des tribunaux de commerce.

Relations avec les fournisseurs :

- **S'agissant des opérations d'achats exclusivement destinés à la revente :** négocier et signer, dans le cadre des directives données par la Direction Générale de la Société, les contrats avec les fournisseurs dans une limite de 200.000 Euros.

- **S'agissant des opérations d'achats autres que celles visées au paragraphe précédent :** négocier et signer les contrats avec les fournisseurs, conformément aux directives données par la Direction Générale de la Société SQLI et après avoir obtenu son accord écrit sur chaque contrat.

Représenter la Société pour les audiences auprès des tribunaux de commerce.

Relations avec les salariés :

Dans le cadre des directives données par le représentant de la Société, délégation pour :

- (i) Assurer la gestion du personnel placé sous sa responsabilité dans le respect de la loi et des règlements en vigueur,

⁴ Il est rappelé que l'activité du Groupe SQLI est répartie en 32 agences dont 11 en France et 21 à l'international.

- (ii) Prendre toute sanction disciplinaire ou autre mesure nécessaire concernant les salariés de la Société,
- (iii) Représenter la Société dans les procédures de licenciement concernant les salariés (entretien préalable et signature de la lettre de licenciement),
- (iv) Représenter la Société dans les conflits concernant les salariés devant la juridiction des prud'hommes,
- (v) Signer les contrats de travail des nouveaux salariés embauchés et les avenants au contrat de travail du personnel placé sous sa responsabilité après accord préalable de la Direction Générale.

Santé, hygiène et sécurité :

Respecter et faire respecter la réglementation en matière d'hygiène et sécurité et mettre en œuvre toutes les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des salariés, apprentis, stagiaires et des intervenants extérieurs.

Prévention de la corruption et du blanchiment - respect du Code de Conduite:

Assurer le respect du droit applicable et des bonnes pratiques en matière de lutte contre la corruption et de blanchiment dans le cadre des pouvoirs et responsabilités délégués.

Respecter et assurer le Code de Conduite SQLI.

Divers :

Signer la correspondance et tout acte entrant dans l'objet de la délégation.

b) Organisation administrative, en particulier concernant l'élaboration et le traitement de l'information financière et comptable

Les fonctions suivantes sont assurées par le siège pour la Société et l'ensemble de ses filiales françaises :

- Comptabilité
- Gestion de la trésorerie et moyens de paiement
- Contrôle de gestion
- Delivery excellence
- Achats
- Direction des Ressources Humaines
- Paie
- Communication financière

Au sein des filiales étrangères, la paie et la comptabilité au format local sont assurées par un cabinet comptable extérieur mais les services administratifs du siège assurent la révision régulière des comptes de ces filiales et le contrôle de gestion.

Les agences gèrent les fonctions suivantes :

- Administration des ventes
- Administration du personnel / Recrutement

Les systèmes utilisés sont les suivants :

- ERP Agresso pour Comptabilité/Facturation groupe
- CCMX pour la paie France
- Application Web interne pour assurer le suivi des éléments suivants :
 - gestion du personnel (contrats de travail, entrée, sortie, congés...)
 - gestion des éléments de paie
 - suivi des temps passés
 - contrôle de gestion
 - gestion du parc informatique
 - gestion prévisionnel du staffing
- Application de suivi et de facturation de l'activité formation (intitulée BD)
- Microsoft CRM pour le suivi du portefeuille commercial et du booking
- Determine pour la gestion des achats.
- Module BW de SAP pour le reporting et les tableaux de bord opérationnels

Le Groupe SQLI au Bénélux gère l'ensemble de son activité avec un ERP SAP.

Les outils utilisés par les récentes sociétés acquises (Invent Commerce, Star Republic, Osudio et Redbox) n'ont pas été encore été harmonisés ; un reporting mensuel a été mis en place sur la base de leur système d'information historique et leurs comptes sont intégrés dans les outils de consolidation.

La communication financière et comptable est assurée par la Direction Générale et la Direction Générale Adjointe Finance. La Société dispose d'un échéancier récapitulatif ses obligations périodiques en matière de communication comptable et financière.

c) **Contrôle interne et gestion des risques**

Le présent paragraphe présente des informations synthétiques sur les procédures de contrôle interne et la gestion des risques en se focalisant sur les éléments les plus significatifs :

Procédures :

Les principales procédures établies par la Société sont listées ci-après :

- Guide du manager
- Procédure note de frais
- Politique cadeaux et invitations
- Guide d'utilisation des véhicules
- Procédure de suivi de l'application des règles de gestion
- Procédure d'achat
- Procédure de vente et Contrats types
- Procédure d'acceptation des projets au forfait

L'identification des principaux risques ainsi que le contrôle juridique et opérationnel des filiales est assuré par la Direction Générale sous le contrôle du Conseil d'administration et en relation permanente avec les responsables d'agences.

Reporting :

Le système de reporting opérationnel SAP/BW constitue le référentiel des données communes de gestion opérationnelle.

Cet outil permet de partager les tableaux de bord et les indicateurs de gestion produits mensuellement par les entités opérationnelles et fait l'objet d'échanges très réguliers entre la direction du Groupe et chaque responsable d'agence en France ou de pays.

Prévisions :

Un système de prévision de l'évolution d'activité des agences et pays a été mis en place afin de mieux anticiper les difficultés et piloter les actions à mettre en œuvre. Les prévisions sont mises à jour chaque semaine sur les indicateurs clés du pilotage et font l'objet de revues bi-mensuelles (Business Management Review) entre la direction Générale et les Directeurs des entités opérationnelles. Cette année, une revue trimestrielle entre chaque Agence ou pays a été organisée pour faire un point sur les prévisions, les plans d'actions et les projets. Y assistent les représentants des fonctions groupe pour une bonne transparence et une accélération des décisions.

Consolidation :

La consolidation des données financières est réalisée par les services comptables du siège au moyen d'un logiciel spécialisé de consolidation reconnu. La remontée des informations des sociétés entrant dans le périmètre de consolidation est réalisée :

- grâce à l'ERP Agresso pour SQLI et ses filiales françaises, suisse et marocaine
- et sur la base des éléments financiers préparés par les cabinets comptables locaux ou les équipes comptables locales pour les autres filiales étrangères.

Cycle vente client :

- Reconnaissance du chiffre d'affaires

L'application Web de suivi de projet est au centre du système d'information de la Société.

Chaque collaborateur renseigne les temps passés par projet dans l'application ; ces temps sont validés par le responsable de projet et le manager direct de chaque collaborateur. La détermination du chiffre d'affaires est faite à l'avancement sur les forfaits en comparant les temps passés aux temps budgétés. Les projets importants ou dont les marges prévisionnelles ne sont pas conformes aux objectifs requièrent une validation par la Direction Générale.

Les coûts prévisionnels des forfaits font l'objet d'une révision régulière par les responsables de projet. Le contrôle de gestion vérifie la cohérence de ces révisions et valide régulièrement les informations détaillées.

Le service Delivery Excellence intervient sur tous les projets au forfait dès l'avant-vente au travers d'une procédure de revue préalable de risques puis lors de la vie des projets dès que des indices de difficulté apparaissent.

Par ailleurs, le risque de mauvaise exécution des contrats est contrôlé par cette fonction de Delivery Excellence qui surveille centralement et assiste les agences dans le respect des budgets et conditions des contrats.

- **Risque client**

La quasi-totalité du chiffre d'affaires France est cédée à une société d'affacturage qui assume le risque de solvabilité sur les régions ; des procédures spécifiques de crédit sont le cas échéant mises en œuvre lorsque la société d'affacturage refuse une ligne d'encours pour un client. Une communication régulière est assurée avec cette société pour une bonne fluidité et réactivité.

- **Suivi des délais de règlement**

Les factures client sont émises par les équipes d'Administration des Ventes d'agence lorsque le dossier est complet (commande, recette ou feuille de temps émargée). La gestion des comptes clients est assurée par le siège. Les créances sur les clients en retard de paiement font l'objet de relances et donnent lieu le cas échéant à une procédure contentieuse. Le délai de règlement client et les créances ayant dépassé l'échéance de paiement font l'objet d'un reporting mensuel par agence communiqué à la Direction Générale et aux directeurs d'agence concernés. La société d'affacturage procède à la relance et gère les éventuelles procédures contentieuses relatives aux factures cédées par SQLI. Le directeur Facturation/Encaissements anime le processus et structure la politique Crédit du Groupe.

Cycle achat fournisseur :

Chaque achat est soumis à une procédure d'autorisation préalable par le responsable d'agence et ou un membre du Comité Exécutif. Les engagements d'achat font l'objet d'un suivi centralisé permettant de s'assurer du respect du principe de rattachement des charges à l'exercice. Les règlements des fournisseurs sont réalisés par le siège après vérification des « bons à payer » communiqués par les directeurs d'agence.

Cycle paie personnel :

Les embauches sont réalisées par les directeurs d'agence après accord d'un membre Comité Exécutif. Les entrées et sorties de personnel sont suivies dans une application Web temps réel. Les éléments variables de paie sont proposés par les directeurs d'agences et font l'objet d'une validation par la Direction des Ressources Humaines. La paie est gérée au siège et fait l'objet d'une validation mensuelle par chaque responsable de département (Les agences sont divisées en « Business Unit », départements constituant des centres de profit élémentaires sous la responsabilité d'un manager qui rapporte au directeur d'agence).

Trésorerie :

Une séparation des fonctions comptables et de gestion des moyens de paiement est clairement établie. La sécurité physique (accès aux locaux, télésurveillance, protection des moyens de paiement) est prise en compte. La Société ne réalise pas d'opération spéculative sur les taux ou les devises mais peut être amenée à réaliser des opérations de couverture.

Autres risques :

- **Risque informatique**

Le Groupe a mis en œuvre les moyens destinés à couvrir les principaux risques en matière informatique : sécurité d'accès physique aux locaux, sécurité d'accès informatique, sauvegarde des données. Une assurance a été souscrite pour couvrir le vol et le bris des matériels informatiques. Comme précisé au paragraphe « Risque Assurances », le Groupe a souscrit pour son compte et celui de ses filiales une police d'assurance couvrant les risques de cybercriminalité qui a pour objet de garantir toutes réclamations suite à une atteinte informatique ou une atteinte à la confidentialité des données personnelles.

- **Responsabilité civile de l'entreprise et de ses dirigeants**

Comme précédemment précisé, la Société dispose d'assurances couvrant la responsabilité civile de la Société, de ses filiales, mais également celle de ses dirigeants mandataires sociaux et directeurs généraux délégués, ainsi que ceux de ses filiales.

- **Acteurs de l'audit interne :**

La Direction Générale, sous le contrôle du Conseil d'administration, s'assure du respect des procédures par l'ensemble des collaborateurs du Groupe.

Le Comité d'Audit et des Risques assure le suivi de l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques. Il examine les risques et engagements significatifs, entend le DGA Finances, donne son avis sur l'organisation de sa Direction et est informé des évolutions envisagées. Il doit être destinataire des rapports d'évaluation en matière de contrôle interne ou d'une synthèse périodique de ces rapports.

Le Comité d'éthique est l'interlocuteur pour tout signalement de comportement qui serait contraire aux règles édictées par le Code de Conduite. Le Comité d'éthique se compose de trois membres permanents : le Directeur général (qui pourra se faire suppléer par le Directeur général adjoint en charge des finances), le Directeur des ressources humaines et le Directeur juridique Groupe. En cas de conflit d'intérêts avec l'un de ces membres, un suppléant pourra être désigné à la majorité par les trois membres permanents du Comité. Le fonctionnement du Comité est régi par un règlement intérieur publié sur le site institutionnel de SQLI. Toutes questions, demandes ou signalements peut être adressée au Comité d'Ethique à l'adresse de messagerie ethics@sqli.com.

- **Relation avec les commissaires aux comptes :**

Les commissaires aux comptes effectuent leur mission en relation étroite avec les services administratifs et financiers de la Société. Une réunion de fin de mission est organisée avec la Direction Générale pour les comptes semestriels et annuels. Dans la réalisation de leur mission, l'accès à tout collaborateur du Groupe leur est ouvert.

La Conseil d'administration s'assure que les commissaires aux comptes ont suffisamment avancé leurs travaux au moment de l'arrêté des comptes pour être en mesure de communiquer toutes remarques significatives.

3) Adéquation et efficacité des procédures de contrôle interne et de gestion des risques

Le Conseil d'administration estime que les procédures de contrôle interne et de gestion des risques décrites ci-avant sont adaptées à l'entreprise et efficaces.

V. RACHAT PAR LA SOCIETE DE SES PROPRES ACTIONS

a) Tableau de déclaration synthétique des opérations réalisées par SOLI sur ses propres titres au cours de l'exercice 2020

Nombre d'actions achetées au cours de l'exercice 2020 : 11.532
Frais de négociation (dont honoraires de gestion du contrat de tenue de marché) : 0 €

Nombre d'actions vendues au cours de l'exercice 2020 : 1.128
Nombre de titres détenus en portefeuille au 31 décembre 2020 : 73.555

Cours moyen des achats : 19,06
Valeur évaluée au cours d'achat : 1.851.735 €

Cours moyen des ventes : 18,94
Valeur de marché du portefeuille au 31 décembre 2020 : 1.449.034 €

	Flux bruts cumulés		Positions ouvertes au 31 décembre 2019			
	Achats	Ventes/Transferts	Positions ouvertes à l'achat		Positions ouvertes à la vente	
Nombre de titres	11.532	1.128	Options d'achat achetées	Achat à terme	Options d'achat vendues	Ventes à terme
Echéance maximale moyenne						
Cours moyen de la transaction	19,06	18,94				
Prix d'exercice moyen						
Montants	219.778	21.368				

b) Tableau de déclaration synthétique des opérations réalisées par SOLI sur ses propres titres au cours de l'exercice 2020, détaillées par objectif

1) Animation du marché ou liquidité de l'action SOLI par un prestataire de services d'investissement :

Type d'opérations	A nouveau au 1 ^{er} janvier 2020	Nombre d'actions rachetées du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2020	Nombre d'actions vendues du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2020	Nombre d'actions réallouées à d'autres objectifs du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2020	Solde (nombre d'actions détenues au 31 décembre 2020)
En nombre d'actions	56.937	11.532	-1.128	-14.399	52.942
Prix de revient globaux	1.588.233	219.778	-50.896	-303.700	1.453.416
Prix moyens pondérés par action	27,89	19,06	45,12	21,09	27,45

Nous vous rappelons également qu'un contrat de liquidité a été conclu, le 26 juin 2015, avec la Financière d'Uzès, pour une durée d'un an renouvelable par tacite reconduction.

L'Assemblée Générale en date du 25 juin 2020 a autorisé les achats au prix maximum de 50 €.

2) Achat pour la conservation et la remise ultérieure à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe :

Type d'opérations	A nouveau au 1 ^{er} janvier 2020	Nombre d'actions rachetées du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2020	Nombre d'actions vendues du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2020	Nombre d'actions réallouées à d'autres objectifs du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2020	Solde (nombre d'actions détenues au 31 décembre 2020)
En nombre d'actions					
Prix de revient globaux			NEANT		
Prix moyens pondérés par action					

3) Attribution aux salariés :

Type d'opérations	A nouveau au 1 ^{er} janvier 2020	Nombre d'actions rachetées du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2020	Nombre d'actions vendues du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2020	Nombre d'actions réallouées à d'autres objectifs du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2020	Solde (nombre d'actions détenues au 31 décembre 2020)
En nombre d'actions	6.214			14.399	20.613
Prix de revient globaux	94.623			303.700	398.324
Prix moyens pondérés par action	15,23			21,09	15,23

Les 20.613 actions ont été attribuées le 1^{er} janvier 2021.

4) Annulation :

Type d'opérations	A nouveau au 1 ^{er} janvier 2020	Nombre d'actions rachetées du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2020	Nombre d'actions vendues du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2020	Nombre d'actions réallouées à d'autres objectifs du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2020	Solde (nombre d'actions détenues au 31 décembre 2020)
En nombre d'actions					
Prix de revient globaux			NEANT		
Prix moyens pondérés par action					

c) Descriptif du programme de rachat d'actions propres soumis par le Conseil d'administration à l'approbation de la prochaine Assemblée Générale mixte

Titres concernés : actions SQLI, cotées au compartiment « C » d'Euronext Paris, – Code ISIN FR0004045540-SQI

Pourcentage de rachat maximum du capital autorisé par l'Assemblée Générale : 10% du capital social, étant précisé que cette limite s'apprécie à la date des rachats afin de tenir compte des éventuelles opérations d'augmentation ou de réduction du capital pouvant intervenir pendant la durée du programme.

Prix d'achat unitaire maximum : 50€ euros. Toutefois, il est précisé qu'en cas d'opération sur le capital, notamment par incorporation de réserves et attribution gratuite d'actions, le prix indiqué ci-dessus sera ajusté en conséquence.

Objectifs :

1. l'animation du marché ou liquidité de l'action SQLI dans le cadre d'un contrat de liquidité avec un prestataire de services d'investissement ;
2. leur attribution aux salariés et dirigeants de la Société et des sociétés liées, dans les conditions et selon les modalités fixées par la loi, notamment dans le cadre de la participation aux fruits de l'expansion de l'entreprise, d'options d'achat d'actions, d'attributions gratuites d'actions ou de plan d'épargne d'entreprise ;
3. leur annulation, sous réserve de l'adoption par l'Assemblée Générale de la résolution relative à l'autorisation de réduction de capital ;

Durée du programme : maximale de 18 mois, expirant lors de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

VI. ETAT DE LA PARTICIPATION DES SALARIES AU CAPITAL SOCIAL DE LA SOCIETE

Conformément aux dispositions de l'article L.225-102 du Code de Commerce, nous vous rendons compte de l'état de la participation des salariés au capital de la SQLI au dernier jour de l'exercice, soit le 31 décembre 2020 : 109.438 actions soit 2,37% du capital.

VII. DECLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIERE

Nous vous invitons à vous reporter à la déclaration de performance extra-financière, qui figure en Annexe B et fait partie intégrante du présent rapport. Cette déclaration est publiée de façon distincte sur le site internet de la Société dédié à l'information des actionnaires avant l'Assemblée Générale et sera déposée au greffe conjointement au présent rapport.

*

*

*

Le Conseil d'administration vous invite, après lecture des rapports présentés par vos Commissaires aux comptes, à adopter les résolutions qu'il soumet à votre vote.

Le Conseil d'administration

Annexe A

SQLI					
Etats financiers au 31 décembre 2020					
Date d'arrêté	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2017	31/12/2016
Durée de l'exercice (mois)	12	12	12	12	12
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	3 691 180	3 691 180	3 541 278	3 167 630	3 085 538
Nombre d'actions					
- ordinaires	4 613 975	4 613 975	4 426 597	3 959 538	3 856 923
- à dividende prioritaire					
Nombre maximum d'actions à créer					
- par conversion d'obligations					
- par droit de souscription	250 394	250 394	250 394	617 415	697 760
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes	111 964 401	148 114 187	148 373 980	148 288 424	140 472 302
Résultat avant impôt, participation, dot. Amortissements et provisions	-11 650 368	-2 700 740	-878 883	-3 573 168	6 011 322
Impôts sur les bénéfices	-2 126 605	-3 185 275	-2 888 309	-2 180 914	-863 112
Participation des salariés					
Dot. Amortissements et provisions	-1 128 883	2 882 839	1 625 111	3 067 135	1 409 591
Résultat net	-8 394 880	-2 398 304	384 315	-4 459 389	5 464 843
Résultat distribué				3 417 734	2 229 284
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôt, participation, avant dot.amortissements, provisions	-2,06	0,11	0,45	-0,35	1,78
Résultat après impôt, participation dot. amortissements et provisions	-1,82	-0,52	0,09	-1,13	1,42
Dividende attribué	-	-	-	0,86	0,58
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés	1059	1122	1284	1 419	1 372
Masse salariale	51 823 755	60 332 548	60 726 284	66 558 221	61 834 383
Sommes versées en avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres sociales...)	21 591 652	26 408 063	26 965 179	28 585 950	27 040 624

Annexe B

Déclaration de performance extra-financière